



Extrait du registre des délibérations

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 16 décembre 2025

Albertville, Allardoz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cahennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Soisies La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montaillor, Mantion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Palud, Plancherine, Quélige, Rognax, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tournon-en-Savoie, Ugine, Venchan, Verrens-Arvey, Vilard-sur-Daron

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 9 décembre 2025, s'est réuni le Mardi 16 décembre 2025 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents :

17 administrateurs présents jusqu'à la délibération n°11

18 administrateurs présents jusqu'à la délibération n°35

17 administrateurs présents à partir de la délibération n°36

Nombre d'administrateurs représentés :

3 administrateurs représentés

Administrateurs présents :

| | |
|-----------|---|
| Lina | BLANC |
| Philippe | BRANCHE |
| Irène | CHAPUY |
| Claude | DURAY |
| Christian | EXCOFFON |
| François | GAUDIN |
| Mustapha | HADDOU |
| Patrick | LATOUR |
| Franck | LOMBARD |
| Evelyne | MARECHAL |
| Nathalie | MONVIGNIER MONNET |
| Patrick | POUPELLOZ |
| Elisabeth | REY |
| Claudine | RODRIGUES (<i>à partir de la délibération n°12</i>) |
| Maguy | RUFFIER |
| André | THOUVENOT |
| André | VAIRETTO (<i>jusqu'à la délibération n°35</i>) |
| Eliette | VIARD GAUDIN |

Administrateurs représentés :

| | |
|---------------------|--|
| Fatiha BRIKOUI AMAL | Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD |
| Jean-Pierre ANDRE | Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE |
| Yves BRECHE | Ayant donné pouvoir à André THOUVENOT |

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Délibération n° 25
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 16 décembre 2025

Albertville, Allevard, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grignan, Hauteluce Les Saisies
La Bâtie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montalieu, Monthieu, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognax, Sainte-Hélène-sur-Isère
Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tournon-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Objet : Petite Enfance – Modification du règlement de fonctionnement des structures d'accueil touristique à compter du 22 décembre 2025

Rapporteur : Mustapha HADDOU

Le CIAS Arlysère organise et met en œuvre la compétence Petite enfance sur le territoire d'Arlysère.

Par délibération n°25 du 14 novembre 2024, le Conseil d'administration approuvait le règlement de fonctionnement des structures d'accueil touristique.

Il y a lieu d'apporter des modifications au règlement de fonctionnement des structures d'accueil touristique qui seront valables à compter du 22 décembre 2025 sur les points suivants :

- Les modalités d'inscription
- Les modalités d'encaissement des prestations
- L'administration des médicaments

Le règlement de fonctionnement des structures d'accueil touristique est joint en annexe.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- *approuve les modifications apportées au règlement de fonctionnement des structures d'accueil touristique comme indiquées ci-dessus ;*
- *dit que ce règlement de fonctionnement sera effectif à compter du 22 décembre 2025 en lieu et place du précédent règlement en vigueur ;*
- *autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.*

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

